

SCENE DE LA COUR DU RECORDER.

Ce n'est ni d'un ivrogne avéré, ni d'un individu accusé d'avoir résisté à un homme de police, que nous avons à vous entretenir, il s'agit, en réalité, d'une fille engagée et d'un marchand de St. Roch.

Le président. — Eh bien, mademoiselle, qu'avez vous à dire.

La plaignante. — Ben, mesieur-le-juge, faut d'avant vous dire que c'était vers l'abricant. Pis je passais comme ça dans la rue St. Joseph, quand mon Dieu qu'j'ai eu peur allez.

Le président. — Continuez, continuez.

La plaignante. — Eh ben, y'a la que comme ça je m'en venais de faire une commission, pis y faisait noir, comme je l'ai dit tantôt, quand j'appérois en face de moi—tenez en face comme vous et moi—un gros bon homme tout noir, comme qui dirait un nègre. Pis moi, qui sus peureuse comme tout, je me mets à éventer les cris et je tombe tout mon long sans connaissance dans un gros banc de neige. Pis, si vous croyez pas ça, j'ai Marceline qué lè avec moi, qui pourra dire que je sus pas malheureuse.

Le président. — Ensuite.

La plaignante. — Eh ben, quand j'sus revenue de ma syncope j'étais dans une maison. Pis je me sus ben rappelé que c'était devant chez M. Gai-corps, marchand, que j'avons vu c'gros bon homme noir.

Gai-corps. — C'est pas vrai ça.

La plaignante. — Ben venez donc encore dire ça vous que c'est pas vrai, moi qui depuis ce jour là en ai conservé un tremblement, mais un tremblement que j'en tremble encore presque à vous voir.

Gai-corps. — C'est pas vrai ça, crable de tonnerre !

La plaignante. — Ben, venez donc encore dire ça vous. Vous, M. Gai-corps, vous ne méritez pas que je vous crache à la figure et que j'essuie ça avec les chausettes de mon homme.

Le mari. — Nom d'un guable tu dis la vérité, ma femme.

La plaignante. — Mesieur-le-juge, ma conscience, c'est vrai tout que j'ai dit là.

Le président. — Allez vous asseoir.

La plaignante. — A Phuisser, avec inquitude. Est-ce qu'on paiera le docteur Roy qui m'a soignée ?

L'huissier. — Si fait, allez vous asseoir.

Le président. — M. Gai-corps, qu'avez vous à dire.

Gai-corps. — C'est une coutume de ma paroisse, vous n'êtes pas de St. Roch, vous ne pouvez pas comprendre ça, vous.

Le président. — M. Gai-corps, vous êtes accusé d'avoir laissé plusieurs fois des mannequins en face de votre magasin, qui peuvent causer des maladies dangereuses à ceux qui passent devant chez vous. Un homme qui exerce un commerce d'une grande importance, comme vous n'a pas besoin de planter des mannequins à sa porte pour séduire les acheteurs. Il n'y a que vous qui obstruez la rue avec ces belles choses. La cour ne peut endurer cela plus longtemps.

M. Gai-corps. — Mé c'est une coutume.

Le président. — La cour vous condamne à vingt-cinq chelings d'amende.

M. Gai-corps. — Mon Dieu, le commerce va s'en aller, on fera pur rien.

La cour s'ajourne.

L'autre jour, à la chambre d'assemblée, le député McConkey présenta une motion tendant à réduire le salaire des membres à quatre piastres par jour au lieu de dix; quelques simples députés, qui ne comprenaient rien à la chose, votèrent en masse pour la motion, mais ils s'aperçurent bien vite de leur bêtise: ils devaient pâles!... et la motion étant soumise au comité, ils votèrent en masse pour que le salaire fût de... six piastres par jour! Qu'ils sont forts nos députés!



Pendant le vote.



Après

Un auteur venait de lire à Rivarol un parallèle entre Corneille et Racine, fort ennuyeux. Votre parallèle, lui dit Rivarol, est bien fait, mais il est un peu long; je le réduirais à ceci: L'un s'appelait Pierre Corneille et l'autre Jean Racine.

Tout le monde parle de la belle Hélène, mais peu de gens savent qu'elle a eu cinq maris. Thésée, Ménélas, Paris, Déiphabe, Achille; qu'elle fut pendue dans l'île de Rhades par les servantes de Poly; exécuté dans la guerre dont elle fut cause, il mourut huit cent quatre-vingt six mille hommes du côté des Grecs, et du côté des Troyens six cent soixante et seize mille.

Nous avons besoin de deux porteurs pour l'expédition du journal.

SOUS PRESSE

Etude des caractères, par George Bertrand, avocat.

Plumes de paon, études ornithologiques, par le même.

Fat majeur [ fa ] par Régis Roy, jeune soprano.

Pauvre petit pot au beurre, par Delphis Pelletier, dit longues-mains, saute-ruisséau de M. Laurin, notaire.

Réflexions philosophiques et sentimentales, par le même.

Etudes phrénologiques et pourq' uoi j'ai la bosse de la bêtise, par Cyrille Tessier, notaire.

Pourquoi je ne veux plus être commis à St. Roch, par Simonneau de la Rue St. Joseph.

Enitza, non vous n'êtes plus le même, fantaisie héroï-comique, par le même.

Une fable de biague, par Zéphirin Mayrand, de l'Université.

Deux communs de lieux, discours prononcé dans le Cercle Littéraire des Innocents en 1864, par Edouard Anger, étudiant en droit.

Franc alleux, roture, vues droites, droits de mitoyenneté, par Rodrigue Michaud, notaire.

On en gagne-t de l'argent quand on est officier rapporteur, par Welphrid Tessier, N. P.

Une langue de vipère, par François Laflamme.

Promenade réitérée dans la rue St. Joseph, par M. Simard, de la rue Graig-le-nain des commis.

L'art de dompter les chiens, par M. Brind'amour.

Mon Dieu que je suis bête, études physiologiques, par M. Légaré employé au greffe.

De l'indifférence en matière de soufflets, par Emmanuel Blain dit de Saint-Aubin.

Un pâté de fore gras, études gastronomiques, à l'île d'Orléans, dans le genre de l'almanach de Grimod de la Reynière, par J. Bertrand.

Qui donne aux pauvres gréte à Dieu, par M. Thomas Larivière.

Critique sur les oraisons funèbres de Massillon, par M. McAvoy.

Anatomie dévoilée, par Laurent Tétu.

Les marmalons du XVI. siècle, par Ed. Lacroix.

Les écus de mon beau père, par le même.